

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - SAINT-ETIENNE

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : NÉEL
Prénom : Jean-Pierre
Adresse : 50 Impasse de Riffon - Lieu dit l'Hôpital
CP Ville : 42140 VIRIGNEUX
Téléphone : 06.43.28.51.63
Mail : therese.neel42@gmail.com
Lien de parenté : Père

LE LOCATAIRE :

Nom : NÉEL
Prénom : Anaïs
Date de naissance : 2004-04-02 à Le Beurg

Adresse : Idem Parents
Téléphone : 06.22.97.19.93
Mail : anais.neel@outlook.fr

Article 1

167 Rue Bergson
42000 Saint-Etienne
Bâtiment : A - Etage : 3 - Apt. N° St38 - Surface : 32m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : attenant
-Un dressing

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 15 mai 2024
Expirera le : 14 mai 2025

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3
des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 505.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance
(hors effets personnels et responsabilité civile).

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable
conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des
conditions générales ou pourra être modifié en cas de
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le
montant du dépôt de garantie est de : 505.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions
générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à Saint-Etienne, le 22 juillet 2024

En 3 exemplaires originaux